



NICE, LE 4 MAI 2020

L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL ET ENVIRONNEMENTAL DU YACHTING PROFESSIONNEL

Chers tous,

La crise du COVID-19 est extrêmement dure pour le secteur touristique en Europe, et le Yachting professionnel n'y échappe pas, avec son cortège de mises au chômage partiel, d'annulation des grandes manifestations de Cannes et Monaco, de réductions d'effectifs dans les équipages et des contraintes très strictes du confinement, y compris les restrictions d'accès aux eaux françaises, ports compris.

Les armateurs et gestionnaires du Yachting demandent, bien entendu, la levée progressive de ces restrictions légitimes et espèrent pouvoir redresser la situation pour que la saison de l'été 2020 apporte ses retombées économiques aux destinations, restaurants et autres acteurs touristiques de Corse et de la région Provence Alpes Côte d'Azur.

Cependant, ces mêmes professionnels du Yachting, du monde portuaire, du pilotage et représentants du monde maritime souhaitent communiquer ici leur **engagement dans une démarche sociétale et environnementale de fond**.

Concrètement, alors que les autorités maritimes seront probablement contraintes de reporter la mise en œuvre des restrictions sur les mouillages dans les zones de posidonies (navires de plus de 24 mètres), la profession s'engage à ce que ces mesures soient appliquées par les professionnels **dès la saison 2020**, sans attendre les arrêtés officiels, sur la base des discussions qui se sont déroulées fin 2019, et des tendances déjà engagées dans ce sens depuis plus de 2 ans par la prise de responsabilités environnementales des armateurs et des capitaines.

Pour ce faire, les signataires vont diffuser à tous les professionnels (Provence Alpes Côte d'Azur) les éléments de cartographie prévus par les autorités (avec traduction en anglais) permettant aux capitaines de mieux choisir leurs points de mouillage, dans le respect des herbiers de posidonies, avec les recommandations et mention des outils associés (Medtrix, Donia¹).

Par cette décision, le Yachting professionnel entend démontrer son sens des responsabilités collectives, sociales et sociétales, et – accessoirement – que la prévention et la pédagogie sont plus puissantes que la coercition.

Les signataires travaillent également avec les professionnels pour définir les meilleures pratiques sanitaires à bord des yachts, au port comme en navigation, pour les équipages comme les Clients.

Les signataires et leurs adhérents, partenaires et salariés souhaitent vivement que l'activité économique reprenne dans le respect des fondamentaux sociaux (emploi des marins), économiques (retombées dans les divers métiers du tourisme), environnementaux (protection du milieu marin) et sociétaux (enjeux globaux) des populations et de la planète.

Contacts : ECPY, info@ecpy.org

Signataires : ECPY, MYBA, LYBRA, PYA, CCI Nice Côte d'Azur, UPACA, UM06, Station de pilotage de Nice, UPE06

1. plateforme.medtrix.fr et application Donia

